

Marqueurs indicatifs d'acte de réfutation: les pro-phrases

GEORGETA RATA,
UNIV. DE SUCEAVA, ROUMANIE

Nous prenons pour point de départ deux types fondamentaux de relations entre constituants du discours: les fonctions illocutoires initiatives et réactives (qui lient les interventions constitutives d'un échange verbal) et les fonctions interactives (qui lient les constituants de l'intervention). Ces fonctions peuvent être marquées linguistiquement à différents degrés: Roulet en distingue, avec Grice (Roulet, 1991: 30) quatre allant du zéro à l'implicite - zéro, implicite conversationnel, implicite conventionnel et explicite.

Dans ce qui suit nous ne retiendrons qu'une partie des marqueurs d'acte illocutoire de réfutation (entendue comme refus de tenir pour vrai le contenu d'un énoncé) relevant de l'implicite conventionnel - les prophrases. Si les marqueurs dénommatifs d'acte de réfutation dénomment de façon explicite la fonction (nous avons en vue le prédicat performatif *réfuter* et les verbes appartenant au même paradigme), les *marqueurs indicatifs d'acte de réfutation* l'indiquent de manière univoque, sans toutefois le dénommer. Ainsi, par exemple, dans le cas d'un échange verbal comme:

- Evelyne: Oh! je n'éprouve aucune répulsion pour le vicomte. Mais j'en aime un autre.
- Etienne: *Non! Ça, par exemple! (...)* (Aymé: 1959),

tout le monde interprétera cette réaction comme une réfutation de l'énoncé antérieurement produit, NON communiquant ici la valeur de l'acte sur le mode de l'implication conventionnelle (car elle thématise la contradiction propre à la réfutation).

En tant que substituts représentant une phrase entière (*Non, ce n'est pas possible/vrai que tu aimes un autre*) et pouvant aussi apparaître comme constituant donné, la pro-phrase *non* est un substitut de macro-segment.

Les substituts pro-phrase employés dans des confirmations/ infirmations sont sélectionnés en fonction du statut de la phrase représentée: à un substitué affirmatif correspondent un substitut affirmatif (*oui*) et un substitut négatif (*non*); à un substitué négatif correspondent un substitué affirmatif (*si*) et un substitué négatif (*non*). Il en résulte que le français utilise un système assertif à trois éléments (*oui, si et non*), qui conservent pourtant leur valeur initiale.

A l'intérieur de cette classe on distingue des *adverbes* d'affirmation, de négation et de modalisation qui peuvent se combiner avec des *adverbes* d'affirmation ou de négation.

Étant donné le but de notre travail, nous n'allons nous occuper dans ce qui suit que des pro-phrases permettant de réfuter un énoncé antérieurement produit.

1. LES SUBSTITUTS PRO-PHRASE AFFIRMATIFS

Ces substituts sont réalisés au moyen de deux segments dont le choix exclusif est dicté par le statut de la phrase reprise.

a) **OUI** apparaît comme pro-phrase dans les confirmations d'une phrase formulée affirmativement.

Son emploi à contre-sens lui rend la valeur opposée, celle de négation équivalant à une réfutation:

– Oreste: Il voyage comme nous.

– Le Pédagogue: *Ouais!* Nous l'avons rencontré sur la route de Delphes. Et quand nous nous sommes embarqués à Itéa, il étalait déjà sa barbe sur le bateau. À Nauplie nous ne pouvions faire un pas sans l'avoir dans nos jambes, et, à présent, le voilà ici. Cela vous paraît sans doute de simples coïncidences? (...) (Sartre: 1964).

Dans cet exemple, *ouais!* (employé pour *oui* à valeur ironique ou sceptique -Robert, 1970: 1330) sert à réfuter l'implication présuppositionnelle de l'énoncé *Il voyage comme nous*, implication selon laquelle la présence du

barbu (Jupiter) partout où vont Oreste et Le Pédagogue ne serait qu'une simple coïncidence.

b) SI est le substitut affirmatif d'une phrase formulée négativement. Il connaît deux types de contextes:

SI:

Moi, je n'ai pas changé. Elle, *si*. (Bourget, in Wilmet, 1976: 237)

– Non, tu n'en serais pas capable. – *Si*. (Sartre: 1956)

cas où il marque la *réfutation du contenu propositionnel de l'énoncé* antérieurement produit.

X SI, cas où le segment X est l'*élément de relation QUE* suivant une proposition dans la structure GN1 + GV (MV + QUE + SI) où *SI* joue le rôle d'une proposition indépendante:

– Tu fais le malin mais tu serais bien incapable de me le décrire.

– *Bien sûr que si*, j'en serais capable (Sartre: 1956).

Ce substitut entraîne, fréquemment, la *reprise du contenu propositionnel réfuté*:

– Je ne bave pas! proteste Lavrenty, vexé.

– *Si*, tu baves! (...) (Troyat: 1977).

En tant que marqueur d'acte illocutoire de réfutation, *SI* s'accompagne parfois de l'*expression des arguments* que suppose ce type d'acte:

– (...) Nul ne peut prétendre vivre sans travailler...

– *Si*, les seigneurs. (Troyat: 1977).

SI peut être renforcé par:

– répétition:

– Deux ans, ce n'est pas si vite !

– *Si! Si!* Mon père est très satisfait de votre travail! (Troyat: 1977).

– l’adjonction de la conjonction adversative MAIS:

- Vous ne voyez rien!
- *Mais si! Avouez-le donc! (...)* (Troyat: 1977).

– l’adjonction de modalisateurs comme BIEN SUR (cf. ci-dessus).

– l’adjonction d’interjections:

- Ce n’est pas très grave, dit Amélie en souriant.
- *Oh! si, c’est grave! (...)* (Troyat: 1976).

– l’adjonction de séquences lexicalisées:

- Auguste: Je ne vous questionnerai pas, seigneur.
- Le Chevalier: *Ah par exemple si!* Tu vas me questionner, et sur-le-champ (Giraudoux: 1964).

– cumul de procédés:

- Ce ne sera guère agréable, Kossynka, après la libération!
- *Mais si! Mais si!* Tout s’arrangera! (...) (Troyat: 1977).

2. LES SUBSTITUTS PRO-PHRASE NÉGATIFS

Ces *indices de négation* (Cristea, 1971: 215) s’organisent en deux sous-ensembles, suivant qu’ils peuvent ou non apparaître entre deux pauses d’énoncé, dans une communication indépendante sans verbe fini.

Considérés au point de vue de leur capacité à former à eux seuls un énoncé, les indices de négation se répartissent en:

- *indices de négation disjoints*, qui ne demandent pas la présence dans la chaîne d’un autre élément pour former un énoncé complet: NON, POINT, GUERE; RIEN, AUCUNEMENT, JAMAIS, NULLEMENT, NULLE PART;
- *indices de négation conjoints*, qui demandent toujours le support d’un autre élément, verbal ou non-verbal, constituant ainsi une suite: NE; PAS et PLUS.

a) **NON** est un substitut prédicatif qui connaît plusieurs contextes généraux.

NON:

Il peut figurer entre deux pauses d'énoncé comme *infirmation d'une assertion, avec*:

- Il venait du salon murmura Suzanne.
- *Non*, l'escalier et le vestibule l'auraient conduit bien plus à gauche (...) (Leblanc: 1965).

ou sans argumentation:

- Johanna: (...) Ce qui est sûr, mort ou vif, c'est qu'il habite ici.
- Leni: *Non!* (Sartre: 1966).

NON X:

Les segments pouvant figurer à droite de **NON** sont:

– l'indice de négation **PAS (DU TOUT)** introduisant l'argumentation:

- J'arrive trop tard.
- *Non pas*, si c'est pour bien faire (Giono: 1960).
- A: Mais l'allemand c'est très demandé pour les Français...
- B: Oh, *non, pas du tout...* (Kramer, 1991: 159).

– la *conjonction adversative MAIS*, toujours pour introduire l'argumentation:

- Vous ne croyez pas? *Non mais*, c'est vrai (Sagan: 1973).

– les *adverbes de modalisation ABSOLUMENT et VRAIMENT*:

- A: Moi, j'ai compris: tu dis: si les étrangers et les Français ont la même formation donc, où est-ce que je peux faire une formation plus élevée comme Français?
- B: Non, non, ce n'est pas ça! (...)
- A: *Non, absolument!* C'est très clair: l'organisation française, bien sûr... (Kramer, 1991: 163),

et, un peu plus loin:

- *Non, vraiment*, parce que c'est toute l'organisation française (...) (Kramer, 1991: 165),

cas où *non absolument/vraiment* à la valeur de *si absolument/ vraiment*.

– la *séquence lexicalisée PAR EXEMPLE*:

- Quoi? Évadé? *Non, par exemple... Évadé! Ah! Elle est bonne!* (Aymé: 1959).

– la *formule de politesse MERCI*, employée ironiquement:

- Sortir par cette pluie battante? *Non, merci.* (Dubois, 1971: 774).

X NON:

Les segments qui peuvent figurer à gauche de MON sont:

– la *conjonction adversative MAIS*, pour infirmer le *contenu propositionnel de l'énoncé antérieur, avec*:

- Oh! C'est dégoûtant !
- *Mais non*, puisqu'on s'aime (Troyat: 1976).

ou sans argumentation:

- Frédéric, gêné: Je ne veux pas vous déranger.
- Éléonore: *Mais non* (Sagan: 1973).

– un *adverbe de modalisation, avec*:

- Lutter aux côtés du prolétariat, disait-il? Comment le pourrions-nous? Nous ne sommes pas dans le coup.
- Puisque nous désirons la même chose que lui.
- *Justement non*. Un ouvrier désire sa libération. (Beauvoir, in Cristea, 1971: 143).

ou sans argumentation:

- 183... ! C'est impossible... Tu as dû les compter deux fois, s'exclama la maman indulgente.
- Non, *sûrement non*... Et j'en oublie...! (Guillot: 1970).

– *une interjection*:

– Ah! *non*, il ne faut pas croire que la situation politique est redevenue très calme (Dubois: 1971).

– Je ne ferai pas son travail à sa place, ah! ça! *non* (Dubois, 1971: 774).

– Fichtre *non*! (Robert, 1970: 1979).

– l'*élément de relation QUE*, suivant une proposition dans la structure GNI + GV (MV + QUE + NON), où NON joue le rôle d'une proposition indépendante:

– Le commissaire le pressa de dire s'il avait envie de recommencer. Cottard, s'animant, répondit *que non* (Camus, in Cristea, 1971: 144).

NON peut être renforcé:

– par *répétition*:

– Le Père: Si tu étais à leur place, tu aurais les mêmes.

– Frantz: *Non. (...) Non* (Sartre: 1966).

– par l'*adjonction d'autres indices négatifs* (pour les exemples, voir ci-dessus);

– par l'*adjonction d'adverbes de modalisation* (pour les exemples, voir ci-dessus);

– par l'*adjonction d'interjections* (pour les exemples, voir ci-dessus);

– par l'*adjonction de séquences lexicalisées*, auxquelles l'implication conventionnelle (*sans blague, mais, des fois*, etc.) et conversationnelle (*par exemple*, etc.) attribue la valeur de réfutation.

– *Non, sans blague*, vous croyez que je vous laisserai faire!

– *Non, mais des fois*, qu'est-ce qui vous prend?

– Ah *non, par exemple*, vous ne sortirez pas avant d'avoir fini! (Dubois: 1971).

– par *cumul de moyens*:

– A: *Non, non, non... (...) ah, non, non, non, non, ma chérie... (...)*.

– B: *Non, non, c'est pas ça...* (Kramer: 1991).

b) POINT est un indice négatif disjoint. Deux contextes sont caractéristiques de POINT dans les énoncés sans verbe fini:

POINT:

Il apparaît rarement comme élément indépendant:

- Il me semble que, telle quelle, cette proposition aurait pu suffire.
- *Point* (Grevisse, in Cristea, 1971: 222).

POINT X:

Le seul élément qui puisse accompagner POINT est la locution adverbiale DU TOUT:

Il écrivit à ses parents pour leur demander une autorisation. Ils refusèrent. Pour le motif que l'on devine? La mauvaise conduite de la fiancée? *Point du tout*. Ils avaient appris qu'Auguste et Caroline vivaient sous le même toit avant le sacrement (...). (Orsenna: 1988).

X POINT:

Il n'y a que l'adverbe PRESQUE qui puisse précéder POINT.

Presque point.

c) PAS est un indice négatif conjoint semi-dépendant car il exige la présence explicite d'un autre segment auquel il soit directement rattaché. Deux types de contextes permettent son apparition sans l'appui d'un verbe:

PAS X:

Les segments qui peuvent être rattachés à droite de cet indice dans une communication sans verbe sont:

– un *adverbe*: *assez*; *encore*, *maintenant*; *nécessairement*, *positivement*, *précisément*, *sûrement*:

- Choubert: Oh! je suis déjà bien bas.
- Le Policier; doucement: *Pas assez!* (Ionesco: 1970).

- Le Père: Il ne t'arrive rien.
- Frantz: *Pas encore* (...) (Sartre: 1966).

Plus tard nous aurons peut-être à lutter les uns contre les autres. *Mais pas maintenant* (Beauvoir, in Cristea: 1971).

- Il refusera.
- *Pas nécessairement* (Robert, 1979).

- (...) Vous pensez à votre frère!
- *Pas précisément* (Troyat: 1977).

– une locution adverbiale: *du tout, tout à fait*:

- Ta maman doit être dans un bel état!
- *Pas du tout*, dit Elisabeth. Elle m'a promis qu'elle viendrait me voir souvent (...) (Troyat: 1976).

- (...) Il fait noir.
- Pas encore, chérie, *pas tout à fait*, dit Bullit qui avait rejoint sa femme (Kessel: 1958).

– un adjectif: *possible, sûr*:

- Il a tué sa femme.
- *Pas possible*.

– un groupe prépositionnel:

- *Pas d'histoires!*
- *Pas de blagues!* (Lexis: 1979: 1345).

X PAS:

Les segments qui peuvent précéder PAS dans une communication sans verbe fini appartiennent à la classe des adverbes:

- Mais le résultat serait le même si...
- *Absolument pas!* Tu n'as pas encore compris que nos exécutions ont un double but (Troyat: 1977).
- Il vaudrait mieux leur dire qu'un accident vient d'arriver (...).
- Non, dit-il. *Surtout pas*. Portez-moi à nouveau en scène (...) (Grenier: 1966).

d) GUERE est un adverbe qui peut fonctionner comme négation disjointe, mais peut être aussi précédé ou non de segments autres qu'un verbe fini:

- Vous exagérez un peu...
- *Guère*, Hamond! (Colette, in *Robert*, 1979: 898).

e) PLUS est un indice négatif temporel conjoint, car il demande toujours un support extérieur:

PLUS X:

Il ne peut être suivi que par l'adverbe *maintenant*:

Plus maintenant.

X PLUS:

Il ne peut être précédé que par l'adverbe *jamais*:

Jamais plus.

f) Les substituts adverbiaux négatifs

Les adverbes de modalisation (adverbes qui situent la phrase sur l'un des points de l'axe de la probabilité et qui font intervenir le sujet) peuvent fonctionner aussi comme des substituts de macro-segment, seuls ou combinés avec d'autres indices négatifs, avec leur sens ou à contre-sens.

Les substituts adverbiaux de sens négatif expriment la négation de type réfutatif de par leur valeur:

- Tu iras là-bas.
- *Jamais* (*Lexis*, 1979: 2087).
- Des Rillettes: Excusez-moi, madame et monsieur Boulingrin, mais je vois que vous êtes en affaires et je craindrais d'être importun.
- Boulingrin: *Nullement* (Courteline: 1955).

Suivi du déterminant automatisé *de la vie*, JAMAIS forme une suite exprimant l'intensité temporelle et quantitative:

- Triste? *Jamais de la vie* (Simenon, in Cristea, 1971: 151).
- A votre avis il y aurait donc un rapport entre la disparition et l'escroquerie ...
- *Jamais de la vie, monsieur!* (Calef, in Cristea, 1971: 151).

Les substituts adverbiaux de sens positif employés ironiquement peuvent exprimer le désaccord de type réfutatif aussi

- Choubert, continuant son jeu: ... ou un miraculeux jardin, une fontaine jaillissante, des jeux d'eau, des fleurs de feu dans la nuit...
- Madeleine: Et ça se croit poète, *certainement!* Du mauvais parnassianisme - symbolisme, surréalisme! (Ionesco: 1970).
- Le Père: Je ne te méprise pas.
- Frantz, ironique: *En vérité* (Sartre: 1966).

g) PERSONNE et RIEN

PERSONNE exprime la négation ou l'absence d'un (+ Humain):

- Antoine: (...) Elle a droit à tous les mépris, comme moi, d'ailleurs.
- Léopold, agité: *Personne*. Personne n'a le droit. C'est faux, vous le savez. Personne n'a le droit de dire un mot sur quelqu'un... (Sagan: 1970).

RIEN exprime la négation ou l'absence d'un (- Humain):

- Augusta: *Mais* vous savez bien...
- Charlotte: *Rien*. Je sais que votre frère, dans un moment de folie, fréquent chez les grands malades, vous a dépossédée. Et que c'est inadmissible (Sagan: 1970).

Il peut être renforcé par répétition:

- Augusta, timide: Il y avait quand même autre chose...
- Charlotte: *Rien, Rien*. Il y avait un marché, tacite, hélas! (...) (Sagan: 1970).

h) Les substituts lexicalisés

Un bon exemple en constitue la séquence lexicalisée **DU TOUT**, qui connaît le renforcement par répétition pour exprimer la négation forte:

- Boulingrin: Vous plaisantez.
- Des Rillettes: *Du tout* (Courteline: 1955).
- *Du tout, du tout, du tout* (Brunot, 1926: 502).

Il peut être précédé par l'indice **POINT**:

- Des Rillettes: Excusez-moi, madame et monsieur Boulingrin, mais je vois que vous êtes en affaires et je craindrais d'être importun.
- Boulingrin: *Nullement*.
- Madame Boulingrin: *Point du tout* (Courteline: 1955).

i) D'autres substituts

La négation pure et simple (ce que Debyser appelle *désaccord simple* et que nous nommons, avec Moeschler, *infirmité*) est loin de suffire toujours à nos besoins langagiers et sentimentaux, notait Brunot (1926: 501). C'est bien le désir de renforcer la négation qui explique le nombre considérable de formes modernes de négation, et qui sont des substituts de négation. Mais des formules comme *Allons donc!*, *Voire, voire!*, *Et ta soeur!* ne sauraient trouver leur place parmi les marqueurs indicatifs de réfutation, cette valeur leur étant attribuée plutôt par l'implication conversationnelle que par l'implication conventionnelle.

EN GUISE DE CONCLUSIONS

Au point de vue syntaxique, les substituts présentés se répartissent en deux catégories: *substituts disjoints* (*si, non, point, guère, nullement, jamais, personne, rien, du tout*) et *substituts conjoints* (*non, point, pas, plus*). Les substituts appartenant aux deux catégories peuvent toujours s'accompagner de divers éléments: à droite - indices de négation (*non*), adverbes de modalisation (*non, pas*), locutions adverbiales (*point, plus*), séquences lexicalisées (*non, rien*), adjectifs (*pas*), conjonctions adversatives (*non*), formules de politesse (*non*), groupes prépositionnels (*pas*); à gauche - indices de négation (*du tout*), adverbes de modalisation (*si, non*), adverbes (*point, pas, plus*), séquences lexicalisées (*si*), conjonctions adversatives (*si, non*), interjections (*non*), relateurs (*si, non*).

Au point de vue sémantique, le désaccord est exprimé de façon explicite par les substituts de sens négatif et de façon implicite par les substituts *ouais, certainement, en vérité* employés à contre-sens. Leur valeur réfutative peut être renforcée par répétition (*si, non, rien, du tout*), par l'adjonction d'indices négatifs (*non, jamais, du tout*), d'adverbes de modalisation (*si, non, pas*), de séquences lexicalisées (*si, non, pas, jamais*), d'interjections (*si, non*), de conjonctions adversatives (*si, non*), par cumul (*si, non*).

Au point de vue pragmatique, tous ces substituts expriment le désaccord de type réfutatif (infirmant le contenu de vérité de l'énoncé antérieurement produit). Seulement SI et PERSONNE reprennent le contenu propositionnel de l'énoncé réfuté. Quant à OUAIS (employé ironiquement), SI, NON PAS, PAS ASSEZ/ ENCORE, ABSOLUMENT PAS et les adverbes de modalisation employés à contre-sens servent aussi à réfuter l'implication présuppositionnelle.

On peut donc en conclure que ces substituts connaissent un emploi réfutatif au moins égal à celui de réponse négative à des questions, fonction privilégiée par les dictionnaires.

Si tous ces substituts laissent la possibilité d'un enchaînement sur l'argumentation (élément nécessaire pour que l'infirmation devienne réfutation), il y en a qui présentent l'argumentation de façon explicite: *oui* et les adverbes de modalisation employés ironiquement, *si*, *non*, *point du tout*, *pas du tout*, *absolument pas*, *personne* et *rien*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie générale

* BRUNOT, F. (1926): *La pensée et la langue, méthode, principes et plan d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. Paris: Masson & Cie.

* CRISTEA, T. (1971): *La structure de la phrase négative en français contemporain*. Bucarest: S. R. L. R.

* KRAMER, M. (1991): *L'interlocution exolingue: hispanophones et Français en conversation informelle*. Strasbourg: Gottfried Egert Verlag. Pro Lingua, Band 12.

* MOESCHLER, J. (1985): *Argumentation et conversation. Éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris: Hatier.

* ROULET, E. & al. (1991): *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne: Peter Lang.

* WILMET, M. (1976): «*Oui, si et non en français moderne*», *Le Français moderne*, 3, pp. 229-2530.

Dictionnaires

- * DUBOIS, J. (1971): *Dictionnaire du français contemporain* (D.F.C.). Paris: Larousse.
- * ROBERT, P. (1970): *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* (Le Petit Robert). Paris: N. R. F.
- * AA.VV. (1979): *Dictionnaire de la langue française* (Lexis). Paris: Larousse.

Textes de référence

- * AYMÉ, M. (1959): *Clerambard*. Paris: Grasset.
- * COURTELINE, G. (1955): *Les Boulingrin*. Paris: Gallimard.
- * GIONO, J. (1960): *Les grands chemins*. Paris: Gallimard.
- * GIRAUDOUX, J. (1964): *Ondine*. Paris: Gallimard.
- * GRENIER, T. (1966): *Les feux de la rampe*. Paris: Plon.
- * GUILLOT, R. (1970): *Contes de la brousse fauve*. Paris: Gallimard.
- * IONESCO, E. (1970): *Victimes du devoir*. Paris: Gallimard.
-
- * LEBLANC, M. (1965): *L'aiguille creuse*. Paris: L.G.F. et M.L.
- * KESSEL (1958): *Le lion*. Paris: Gallimard.
- * ORSENNA, E. (1988): *L'exposition coloniale*. Paris: Ed. du Seuil.
- * SAGAN, F. (1970): *Les violons parfois*. Paris: Julliard.
- * SAGAN, F. (1973): *Château en Suède*. Paris: Julliard.
- * SARTRE, J.-P. (1956): *Les mains sales*. Paris: Gallimard.
-

- * SARTRE, J.-P. (1964): *Huis clos, Les mouches*. Paris: Gallimard.
- * SARTRE, J.-P. (1966): *Les séquestrés d'Altona*. Paris: Gallimard.
- * TROYAT, H. (1976): *La grive*. Paris: Plon.
- * TROYAT, H. (1977): *Cent un coups de canon*. Paris: Ed. de l'Amitié.